



LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUJANY AURA LIEU EN MAIRIE LE 27 MAI À 19 HEURES 30

En raison des règles sanitaires imposées dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le Conseil Municipal se tiendra à huis clos en Salle des Fêtes

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Installation du Conseil municipal et Élection du Maire
2. Détermination du nombre d'Adjoints et Élection des Adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu —
3. Constitution des Commissions communales et désignation des membres
 - a. Désignation des délégués aux différentes Commissions communales
 - b. Élection des membres de la commission d'appel d'offres et de concession
 - c. Désignation des membres du CT/CHSCT
4. Désignation des délégués au sein des différentes instances intercommunales
 - a. la Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) ;
 - b. le syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO) ;
 - c. le Comité syndical de Territoire d'Energies Isère (TE38) ;
 - d. l'Espace Belledonne
5. Société Publique Locale Oz-Vaujany : Désignation des membres du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale et du Comité de Contrôle Analogue
6. Désignation des délégués au sein des copropriétés
7. Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
8. Fixation du montant des indemnités du Maire et des Adjoints
9. Délibération fixant les frais de représentation du Maire

QUESTIONS DIVERSES

Fait à la Mairie,

Le 18 mai 2020



Le Maire,

Yves GENEVOIS